

# SMS et web mobile depuis l'étranger : Bruxelles valide les nouvelles tarifications

Après plusieurs mois de vaines discussions avec les opérateurs européens, Bruxelles, qui avait annoncé sa volonté de faire [des propositions avec ou sans leur accord](#), a validé les nouvelles tarifications pour du *roaming* ou l'itinérance concernant l'envoi de sms et l'usage de l'internet mobile depuis l'étranger. A partir de juillet 2009, prix de détail et prix de gros pour l'envoi de textes, de données et d'appels depuis et vers l'étranger seront bel et bien revus à la baisse.

L'envoi d'un sms depuis l'étranger sera désormais facturé 11 centimes d'euros, contre 49 centimes actuellement. Le prix de gros pour l'envoi de données depuis l'étranger sera lui revu à la baisse. Le prix de gros par mega-octet de donnée sera désormais facturé 80 centimes d'euro à partir du mois de juillet prochain, puis 50 centimes à partir de juillet 2011.

Concernant les appels téléphoniques, le *roaming* d'un appel vers un pays communautaire coûtera 43 centimes d'euro la minute dès le mois de juillet prochain puis 35 centimes d'euro à partir de juillet 2011. L'appel depuis l'étranger sera désormais facturé 19 centimes d'euros à partir du mois de juillet prochain, puis 15 centimes d'euros en 2010 et enfin 11 centimes d'euro en 2011.

« La commissaire Reding a quitté la réunion en disant qu'il s'agissait d'une victoire pour les consommateurs européens et pour le marché des télécoms européens », a expliqué un porte-parole du commissaire européen chargé de la société de l'information et des médias, cité par *Reuters*.

La mise en place de ces tarifications solde le long bras de fer engagé entre les autorités européennes et les opérateurs de téléphonie mobile qui refusaient catégoriquement de revoir leurs tarifications de gros et de détail à la baisse.

Le texte devrait également inviter les opérateurs à appliquer une tarification à la seconde au-delà des 30 premières secondes. La première minute indivisible, une pratique encore courante, occasionne un sérieux gonflement de la facture, de l'ordre de 20%.